



Les pionniers de l'enseignement du français à l'École Polytechnique (Dâr ol-Fonun) de Téhéran au XIXe siècle : Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard : analyse historique comparative des premiers manuels d'apprentissage du français publiés de 1854 à 1903

Zahra Nasiri Moghaddam

► **To cite this version:**

Zahra Nasiri Moghaddam. Les pionniers de l'enseignement du français à l'École Polytechnique (Dâr ol-Fonun) de Téhéran au XIXe siècle : Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard : analyse historique comparative des premiers manuels d'apprentissage du français publiés de 1854 à 1903. Linguistique. Université de Strasbourg, 2019. Français. NNT : 2019STRAC030 . tel-03336050

HAL Id: tel-03336050

<https://theses.hal.science/tel-03336050>

Submitted on 6 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE des Humanités (ED 520)

Unité de recherche LilPa (EA 1339)

THÈSE présentée par :

Zahra NASIRI MOGHADDAM

Date de soutenance : **13 septembre 2019**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**
Discipline / Spécialité : Sciences du langage

**Les pionniers de l'enseignement du français à l'École Polytechnique
(Dâr ol-Fonun) de Téhéran au XIX^e siècle :**

Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard.

Analyse historique comparative des premiers manuels
d'apprentissage du français publiés de 1854 à 1903

THÈSE dirigée par :

M. GRASS Thierry

Professeur, Université de Strasbourg

En codirection avec :

M. PELLAT Jean-Christophe

Professeur émérite, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

M^{me} MATTHEY Marinette

Professeur, Université Grenoble-Alpes

M^{me} SANTOS Ana Clara

Professeur, Université d'Algarve

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M^{me} SAMVELIAN Pollet

Professeur, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Remerciements

Remercier par quelques mots toutes les personnes qui contribuent par leurs conseils comme par leur appui à l'aboutissement d'une thèse de doctorat est une tâche difficile voire impossible. Cependant, je voudrais avant tout adresser ma plus respectueuse gratitude à MM. Thierry Grass et Jean-Christophe Pellat, respectivement mes Directeur et Codirecteur de thèse, pour leur orientation et leur soutien scientifique qui ne m'ont jamais fait défaut. Leurs conseils m'ont permis d'approfondir ma curiosité et de développer mon goût pour la recherche. Leur grande disponibilité a rendu ces années de travail très agréables. Je tiens également à remercier les autres membres du Jury qui m'ont fait l'honneur en examinant, rapportant ou présidant au sein de mon Jury de thèse.

M. Yann Richard, professeur émérite de la Sorbonne Nouvelle (Paris 3) et M. Philippe Rochard, maître de conférences de l'Université de Strasbourg, ont accepté de siéger à mon comité de CST ; je les remercie pour leur disponibilité et pour leurs remarques et conseils qui m'ont permis d'enrichir ce travail de recherche. J'ai également pu bénéficier des conseils scientifiques des professeurs MM. Jean-Claude Beacco et André Chervel que je remercie infiniment.

M. Rudolph Sock, professeur et Directeur de LiLPa (EA 1339), a facilité ma participation à plusieurs colloques internationaux autour du sujet de ma thèse. Qu'il en soit remercié.

Je dois également un témoignage tout particulier de gratitude à M^{me} Anne Bandry, Doyenne de la Faculté des Langues étrangères de l'Université de Strasbourg, qui depuis l'année dernière m'a accordé l'occasion d'enseigner en tant que vacataire au sein de cet établissement et de goûter ainsi aux joies de l'enseignement en études persanes. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre la tâche des enseignants du français dont je produis dans la présente étude une analyse historique et comparative des manuels. J'ai pu renforcer cette expérience en enseignant aussi à SPIRAL au sein de l'Université de Strasbourg grâce à la confiance de M^{me} Laurence Weiss et de M^{me} Susanne Marten que je remercie infiniment.

Je tiens aussi à remercier M^{me} Agnès Hotz, maître de conférences en études persanes de l'Université de Strasbourg, pour ses conseils et ses remarques sur certains passages de ma thèse.

Je dois un témoignage tout particulier de gratitude à M. Rasul Ja'fariân, professeur des universités et ancien Directeur de la Bibliothèque du Parlement (*Majles*) en Iran ainsi qu'à son adjointe M^{me} Zahra 'Abdollahi qui ont facilité mes recherches au sein de cet établissement. M^{me} Râziye Yusefiniâ et ses collègues responsables de la section de reproduction de cette Bibliothèque m'ont fourni plusieurs copies scannées des manuels anciens ; je tiens à les remercier ici chaleureusement. J'adresse également mes remerciements aux responsables de la section de réserve de la Bibliothèque Nationale en Iran qui m'ont permis de consulter les sources manuscrites et lithographiées. Je remercie M^{me} Faribâ Horri et ses collègues de la Bibliothèque centrale de l'Université de Téhéran qui m'ont facilité des recherches au sein de cet établissement.

Si ce travail a pu voir le jour c'est aussi grâce à l'ambiance paisible que les membres des familles Schauder, Win Lemmers, Herzog et Monot m'ont réservée. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement. Il m'est impossible d'oublier l'encouragement et le soutien de mes parents ainsi que de mes proches, Neda, Ausra, Navid et Milad que je remercie du fond du cœur.

Enfin, mes derniers remerciements vont à mon frère Nader Nasiri Moghaddam, professeur des universités, pour qui ma reconnaissance est incommensurable. Son concours et ses encouragements ont été précieux au cours de mes recherches.

Tableau de transcription

a	ا
b	ب
p	پ
t	ت
s	ث
j	ج
č	چ
h	ح
x	خ
d	د
z	ذ
r	ر
z	ز
ž	ژ
s	س
š	ش
s	ص
z	ض
t	ط
z	ظ
‘	ع
q	غ
f	ف
q	ق
k	ک
g	گ
l	ل
m	م
n	ن
v / ow	و
h	ه
y	ی
’	ء
â	آ
u	او
i	ی
a	اَ
e	اِ
o	اُ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. FRANCE ET IRAN : LES AVATARS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS	9
1.1. Aperçu historique	9
1.2. École Polytechnique (<i>Dâr ol-Fonun</i>)	16
2. PERSAN, LANGUE MATERNELLE DES ÉLÈVES DE <i>DÂR OL-FONUN</i> : L'OBSTACLE OU L'APPUI DANS L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	21
2.1. Évolution historique du persan	23
2.1.1. Vieux-perse (VI ^e –IV ^e s. av. J.-C.)	24
2.1.2. Moyen-perse ou Pehlevi (III ^e s. av. J.-C. – VII ^e s. de notre ère)	25
2.1.3. Nouveau-perse ou persan contemporain (VII ^e s. à nos jours)	26
2.2. Aperçu de la grammaire persane et sa comparaison avec celle du français	27
2.2.1. Système phonologique	28
2.2.1.1. Phonème	28
2.2.1.2. Accent et intonation	30
2.2.2. Système d'écriture	30
2.2.3. Syntaxe : ordre des termes et système grammatical	33
2.2.4. Classes grammaticales de mots	33
2.2.4.1. Substantif	34
2.2.4.2. Adjectif	38
2.2.4.3. Adverbe	42
2.2.4.4. Noms de nombre	43
2.2.4.5. Pronom	44
2.2.4.6. Verbe	49
2.2.4.7. Particules	53
2.2.5. Terminologie grammaticale	54
3. JULES RICHARD ET SES OUVRAGES DE FRANÇAIS	57
3.1. Biographie de Jules Richard (Rezâ Khân)	57
3.2. Ouvrages scolaires de Jules Richard	65
3.3. Présentation des deux éditions du manuel de Jules Richard	72
3.4. Table des matières des deux éditions du manuel de Jules Richard	74

3.5. Système graphophonologique du manuel de Jules Richard	80
3.6. Système grammatical du manuel de Jules Richard	92
3.6.1. Parties du discours du manuel de Jules Richard	94
3.6.1.1. Article absolu	94
3.6.1.2. Substantif	95
3.6.1.3. Verbe	98
3.6.1.4. Prénom	103
3.6.1.5. Adjectif	108
3.6.1.6. Pronom	112
3.6.1.7. Adverbe	121
3.6.1.8. Préposition	123
3.6.1.9. Conjonction	124
3.6.1.10. Interjection	127
3.6.2. Terminologie grammaticale du manuel de Jules Richard	129
3.7. Phrases modèles du manuel de Jules Richard	134
3.8. Dialogues du manuel de Jules Richard	139
3.9. Place de la traduction dans l'enseignement des langues	145
3.9.1. Qualité de la traduction dans le manuel de Jules Richard	146
3.10. Méthodologie de l'enseignement du français au XIX ^e siècle	150
3.10.1. Méthodologie traditionnelle	151
3.10.2. Méthodologie implicite du manuel de Jules Richard	157
4. MOZAYYEN OD-DOWLE ET SES OUVRAGES DE FRANÇAIS	163
4.1. Biographie de Mozayyen od-Dowle	163
4.2. Ouvrages scolaires de Mozayyen od-Dowle	168
4.3. Présentation du manuel de Mozayyen od-Dowle	170
4.4. Table des matières du manuel de Mozayyen od-Dowle	172
4.5. Système graphophonologique du manuel de Mozayyen od-Dowle	178
4.6. Système grammatical du manuel de Mozayyen od-Dowle	184
4.6.1. Parties du discours du manuel de Mozayyen od-Dowle	186
4.6.1.1. Substantif	186
4.6.1.2. Adjectif	190
4.6.1.3. Pronom	202
4.6.1.4. Verbe	209

4.6.1.5. Adverbe	211
4.6.1.6. Préposition	214
4.6.1.7. Conjonction	215
4.6.1.8. Interjection	216
4.6.2. Terminologie grammaticale du manuel de Mozayyen od-Dowle	218
4.7. Dialogues du manuel de Mozayyen od-Dowle	221
4.8. Qualité de la traduction dans le manuel de Mozayyen od-Dowle	223
4.9. Méthodologie implicite du manuel de Mozayyen od-Dowle	224
5. YUSOF RICHARD ET SES OUVRAGES DE FRANÇAIS	227
5.1. Biographie de Yusof Richard	227
5.2. Ouvrages scolaires de Yusof Richard	230
5.3. Présentation des deux éditions du manuel de Yusof Richard	233
5.4. Table des matières des deux éditions du manuel de Yusof Richard	235
5.5. Système graphophonologique du manuel de Yusof Richard	239
5.6. Système grammatical du manuel de Yusof Richard	245
5.6.1. Parties du discours du manuel de Yusof Richard	249
5.6.1.1. Substantif	249
5.6.1.2. Déterminatif	256
5.6.1.3. Qualificatif	263
5.6.1.4. Pronom	272
5.6.1.5. Verbe	283
5.6.1.6. Adverbe	297
5.6.1.7. Préposition	300
5.6.1.8. Conjonction	301
5.6.1.9. Interjection	303
5.6.2. Terminologie grammaticale du manuel de Yusof Richard	307
5.7. Dialogues du manuel de Yusof Richard	312
5.8. Qualité de la traduction dans le manuel de Yusof Richard	314
5.9. Méthodologie implicite du manuel de Yusof Richard	317
CONCLUSION	323
BIBLIOGRAPHIE	331
ANNEXES	345

Introduction

Bien qu'au XIX^e siècle, le missionnaire lazariste Eugène Boré tente d'enseigner le français langue étrangère en 1839 à Tabriz dans le nord-ouest de l'Iran et en 1840 à Ispahan, ville située au centre du pays, l'enseignement universitaire de cette langue ne débute qu'avec l'inauguration de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun* = litt. « maison des techniques ») à Téhéran, le 28 décembre 1851. Dans cet établissement, la langue véhiculaire employée par les professeurs étrangers dans différents domaines comme la médecine, la musique, les études militaires, etc. était le français. Ainsi, par la volonté des autorités iraniennes, l'enseignement du français est intégré pour la première fois dans le système d'éducation d'État. Autrement dit, cette langue joue le rôle principal dans la diffusion scientifique au sein de cet établissement où l'élite iranienne sera formée durant plusieurs décennies à venir.

Pour pouvoir suivre les cours convenablement, les élèves devaient acquérir un niveau suffisant en français. Pour atteindre ce but, dès la création de cette école, cette mission est confiée à Jules Richard (1816-1891), aventurier français de 35 ans qui habitait alors depuis plus de sept ans dans le royaume de Perse où il était devenu fonctionnaire du gouvernement persan en tant que photographe de la Cour.

Pour enseigner le français, Jules Richard rédige un manuel bilingue, français-persan, avec l'aide d'un assistant iranien, Mirzâ 'Abd ol-Vahhâb Yazdi (1809-1877), calligraphe et poète de la Cour maîtrisant le français. En janvier 1854, le premier manuel du français langue étrangère de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) voit ainsi le jour sous le titre *Éléments de grammaire française*. Quatre ans après cette première édition, en 1858, afin d'améliorer sa méthode, Jules Richard toujours avec l'aide de son assistant iranien en réalise une deuxième sous le titre *ABC...YZW (sic)*.

En 1882, après trente ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère, Jules Richard rédige, cette fois tout seul, son dernier ouvrage sous le titre *Orthographie française ou règles de l'orthographe de la langue française, simplifiées et rendues à leurs principes naturels*.

De 1883 à 1889, un de ses anciens élèves Mirzâ 'Ali-Akbar Khân Mozayyen od-Dowle (1847-1932), peintre de la Cour mais également enseignant de plusieurs matières y compris le français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*), après avoir fait ses études à l'École des Beaux-Arts en France, réalise un ouvrage pour ses élèves en trois volumes

Chapitre 1

France et Iran :

les avatars de l'enseignement du français

1.1. Aperçu historique

Bien que les premiers échanges de lettres entre souverains de France et d'Iran remontent au XIII^e siècle, l'enseignement universitaire du français langue étrangère en Iran ne débute que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Contrairement à l'Afrique où cette langue a été introduite par le biais de la colonisation, en Iran, en revanche, le français n'a pas été perçu par les Iraniens comme un outil de domination ou d'exploitation. D'autant plus que dans les premières décennies du XIX^e siècle, alors que les ingérences russo-britanniques menaçaient de plus en plus l'Iran, les autorités iraniennes considéraient la France comme une troisième puissance qui pouvait les aider à tenir tête à l'impérialisme russe et britannique. Perçu plutôt sous son aspect de moyen de communication et d'échange, le français a donc bénéficié d'une image relativement positive qui a facilité son accueil et son implantation en Iran. Par contre, l'anglais et le russe ont été considérés par les Iraniens comme des instruments d'expansionnisme, et au cours du XIX^e siècle, les diverses réactions identitaires (anglophobie et russophobie) ont, quelque peu, freiné la diffusion de ces deux langues en Iran.

Même si la langue de Molière a joué un rôle dans le processus d'occidentalisation des élites et d'acculturation de la société iranienne, les usagers autochtones et la population l'ont souvent considérée avec un préjugé favorable ou une sorte de bienveillance admirative. Ce regard positif a, en quelque sorte, favorisé l'enseignement du français en Iran dont la première tentative remonte au printemps 1839, date à laquelle une première école lazarusite fut créée à Tabriz, chef-lieu d'Azerbaïdjan dans le nord-ouest du pays, par le missionnaire Eugène Boré (1809-1878). Ce dernier, dans le cadre d'une mission scientifique soutenue par le Ministre de l'Instruction publique et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, se rendit en Iran en hiver 1838 pour y implanter « la

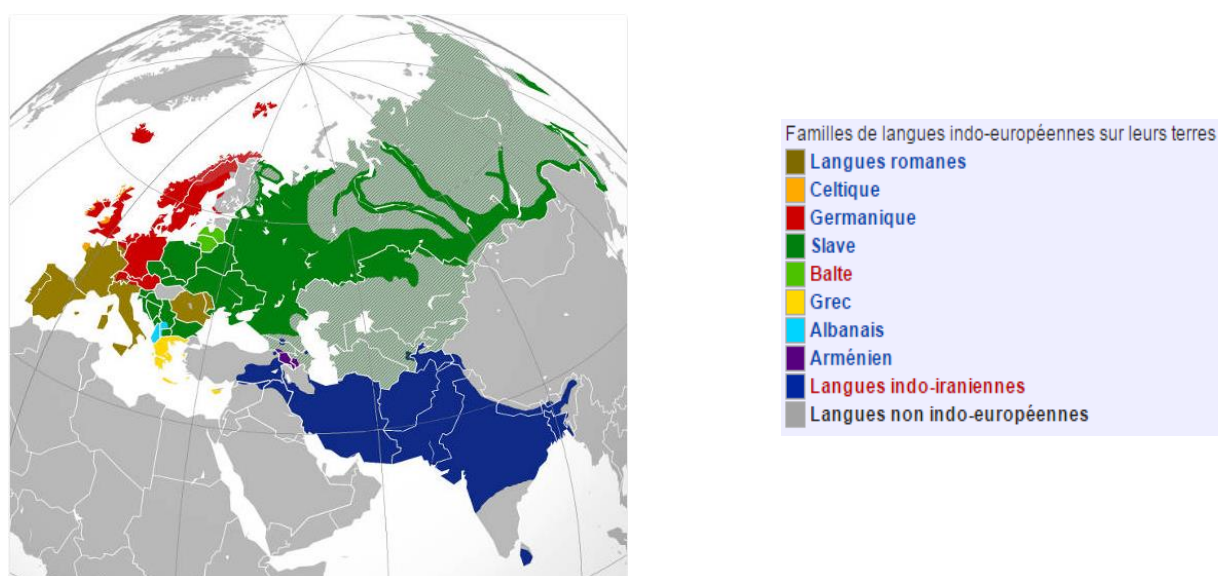


Eugène Boré (1809-1878)
Source : (Danjou 2006 : 369)

Chapitre 2

Persan, langue maternelle des élèves de *Dâr ol-Fonun* : l'obstacle ou l'appui dans l'apprentissage du français

En dépit de la distance géographique qui sépare l'Iran de la France, leurs langues officielles, persan et français, font partie de l'ensemble des langues indo-européennes qui tirent leur origine d'un même ancêtre linguistique, l'indo-européen, en usage depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'en Inde, il y a quelque 6000 ans (Mallory 1997 : 7).



Distribution approximative actuelle des branches indo-européennes dans leurs terres d'origines en Europe et en Asie
Source Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_indo-europ%C3%A9ennes/ (consulté le 24/10/2016)

Le persan appartenant à la branche indo-iranienne est une langue dont les phrases suivent généralement un ordre « sujet-objet-verbe ». Les ressemblances syntaxique et morphologique de certains groupes de mots, entre le persan et les langues occidentales, permettent à cette langue d'être classée dans le groupe occidental des langues iraniennes¹. La liste de vocabulaire comparé entre persan et allemand, publiée dès la fin du XVI^e siècle par

¹ Les langues iraniennes sont classées en trois groupes : 1) Nordique, le groupe disparu sauf en Ossétie, était celui des Scythes et de leurs apparentés. 2) Occidental, le groupe dont le principal représentant est le persan. 3) Oriental, le groupe qui comprend le *yaghnabi*, reste du sogdien, le *pachtou*, une des langues officielles de l'Afghanistan (à côté du *dari*) et l'*ourdou*, langue officielle à la Cour de Delhi, et des idiomes de l'Inde (Roux 2006 : 22-23).

Chapitre 3

Jules Richard et ses ouvrages de français

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, avec l'ouverture de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) à Téhéran en décembre 1851 et le recrutement des enseignants européens, le français devient la langue principale de l'enseignement dans cet établissement. Pour enseigner cette langue, Jules Richard, un aventurier français résidant sur place est embauché. Comment ce dernier, sans aucune expérience préalable, s'organise pour enseigner sa langue maternelle aux apprenants iraniens ? Quelles sont les particularités du manuel qu'il rédige et publie dès 1854 et réédite quatre ans après en 1858 ? Questions auxquelles ce chapitre tente de répondre tout en présentant d'abord la biographie de Jules Richard, puis, en analysant, de manière comparée, les deux éditions de son manuel du point de vue de la grammaire, des termes grammaticaux et de la méthodologie. Cette démarche permettra de mettre la lumière sur le commencement de l'enseignement du français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) et son évolution due aux efforts de ce pionnier au sein de cet établissement.

3.1. Biographie de Jules Richard (Rezâ Khân)

Né en 1816 à Autrey, proche de Gray en Franche-Comté, Jules Richard, après avoir effectué ses études en France, se rendit en Angleterre où il vécut trois ans et apprit, entre autres, l'anglais et des rudiments de médecine (Adle 1983 : 252-253). Étant aventurier et désireux de faire fortune, à l'âge de 28 ans, il décida de partir pour la Perse. Ainsi, le 18 juillet 1844, il quitta Paris et se rendit à Marseille où il prit le bateau pour l'île de Malte. Puis, en traversant l'Empire ottoman, il arriva début octobre en Azerbaïdjan dans le nord-ouest de l'Iran. Ayant un sac de médecin et surtout habillé à l'occidentale (*farangi*¹), les autochtones l'ont pris pour un vrai médecin, d'autant plus qu'il réussit à soigner un chef local qui souffrait de poussées de fièvre accompagnées d'une sensation de soif et de courbatures. Selon Jules Richard, lors de la



Jules Richard en 1844
Source : (Naraghi 1992 : 231)

¹ Terme persan utilisé pour désigner les Occidentaux.

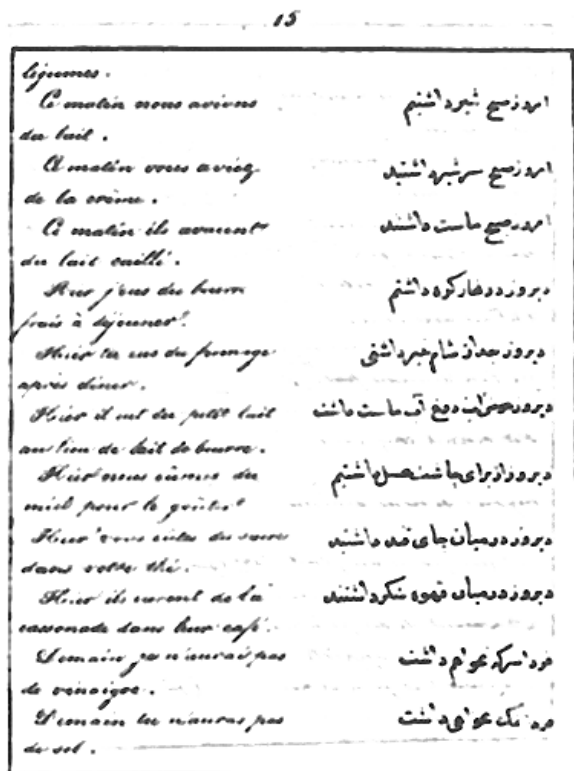


Fig. 3 : J. R. 1^{re} éd., 1854 : 15

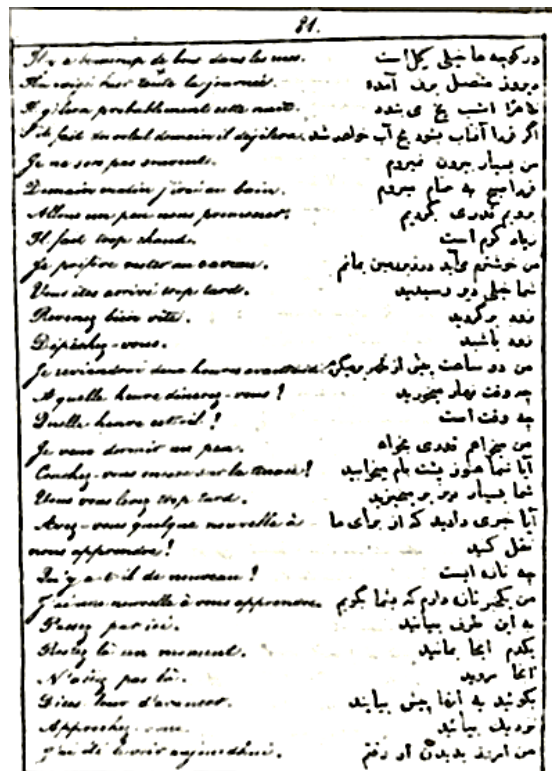


Fig. 4 : J. R., 2^e éd., 1858 : 81

Les traductions en persan dans les deux éditions sont le fruit d'un effort commun effectué par Jules Richard (l'auteur) et son assistant iranien, Mirzâ 'Abd ol-Vahhâb Yazdi qui avait poursuivi ses études en France, sous le règne de Mohammad Shâh (r. 1834-1848) (Mahbubi Ardakâni 1975, vol. 1 : 270) et qui, après son retour en Iran, était entré au service de la Cour. Le monarque lui avait accordé le titre de *Malek oš-Šo 'arâ-ye 'Arâqeyn-e 'Arab va 'Ajam* « Prince des poètes de l'Irak et de l'Iran ». Ce poète avait pour pseudonyme littéraire, *Mahram* qui signifie « Confident ». Nous connaissons le titre et le pseudonyme de cet Iranien grâce à la page de titre de la 2^e édition du manuel de Jules Richard (voir annexe III). Poète de formation, Mirzâ 'Abd ol-Vahhâb Yazdi, qui maîtrisait aussi l'art de la calligraphie, devint sous le règne de Nâser od-Din Shâh (r. 1848-1896) un des traducteurs de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) où, il collabora comme *Xalife* (assistant) avec Jules Richard pour non seulement la publication de ses deux éditions du manuel, mais également pour traduire ses cours de français vers le persan (Bâmdâd 1992, vol. 2 : 317 ; Mahbubi Ardakâni 1975, vol. 1 : 270, 282).

L'absence d'une introduction au début des deux éditions du manuel de Jules Richard nous laisse imaginer que ce dernier ne jugeait absolument pas indispensable une explication quelconque concernant le contenu de ses ouvrages, leurs organisations ainsi que son choix de méthodologie et de pédagogie pour enseigner sa langue maternelle.

Appellation Française		Appellation Persane		Appellation Arabe		Appellation Persane		Appellation Arabe		Appellation Persane		Appellation Arabe	
A	a	ا	الف	I	i	ای	ای	R	r	ر	راء	ر	راء
B	b	ب	با	J	j	ج	جی	S	s	س	سین	S	س
C	c	ک	کاف	K	k	ک	کاف	T	t	ت	تات	T	ت
D	d	د	دال	L	l	ل	لام	U	u	و	واو	U	و
E	e	ه	هال	M	m	م	میم	V	v	و	واو	V	و
F	f	ف	فالف	N	n	ن	نون	X	x	خ	ایکن	X	خ
G	g	گ	گاف	O	o	ا	او	Y	y	ی	یای	Y	ی
H	h	ه	هال	P	p	پ	پای	Z	z	ز	زای	Z	ز
				Q	q	ق	قاف						

Fig. 18 : J. R., 2^e éd., 1858 : 2

Nous nous demandons pourquoi Jules Richard a choisi une méthode répudiée pour enseigner la nomination des lettres. Est-ce que la nouvelle méthode de lecture de Port Royal a été impliquée par les autres grammairiens ? Est-ce qu'au XIX^e siècle, pour enseigner la lecture, l'ancienne méthode s'employait en parallèle à la nouvelle méthode ? En réponse à ces questions nous devons dire qu'à partir de l'extension de la nouvelle méthode de lecture de Port Royal, la plupart des grammairiens, en s'ingéniant à faciliter l'apprentissage de la lecture française, élaborent des manuels fondés sur la nouvelle méthode. À titre d'exemple, comme le souligne Alphonse Ernaux dans son ouvrage, pour Pierre-Py-Poulain Delaunay (1670-1730), grammairien du XVIII^e siècle « les consonnes se nomment *be, ce, de* [...] parce que, dit-il, on ne peut s'empêcher de les nommer ainsi dans la plupart des mots où elles se trouvent employées. » (Ernaux 1846 : 177). Michel-Auguste Peigné est un autre grammairien qui fonde son ouvrage intitulé *Les Nouveaux tableaux de lecture* sur la nouvelle méthode. Il précise que la proscription totalement de l'épellation est un des avantages de sa méthode (Peigné 1833 : 1).

Malgré la présence des pédagogues et des grammairiens qui étaient restés plus ou moins dans la continuité du Port-Royal en élaborant des manuels fondés sur la nouvelle méthode, l'ancienne méthode était « encore la plus utilisée dans les écoles rurales, notamment durant le premier tiers, voire la première moitié » du XIX^e siècle (Juaneda-Albarede 1992 : 5). Si nous acceptons l'avis de Chevrier et de ses collègues pour qui un enseignant a la tendance à « façonner son enseignement d'après sa manière d'apprendre » (Chevrier *et al.* 2000 : 115), nous pouvons comprendre la raison pour laquelle la nomination des consonnes dans le tableau de lecture de Jules Richard est fondée sur l'ancienne méthode.

En comparant les deux éditions du manuel de Jules Richard nous constatons que la présentation du système graphophonologique du français s'y termine différemment. Contrairement à la 1^{ère} édition où l'enseignement de la lecture et de l'écriture s'achève avec une soixantaine de mots sous forme d'exercices de lecture sans aucune consigne de la part de l'auteur, dans la 2^e édition, ces exercices sont éliminés et Jules Richard passe de la lecture à l'écrit. Il présente d'abord, sans aucune explication, des signes graphiques auxiliaires tels que les accents (l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe), le tréma, la cédille, l'apostrophe, le trait d'union. Puis, il aborde des signes de ponctuation tels que le point, la virgule, les parenthèses, etc. Nous pouvons ainsi dire que dans la 2^e édition, Jules Richard, pour apprendre à lire, se limite à une méthode traditionnelle théorique en supprimant la partie pratique. Nous pouvons également supposer que Jules Richard, en tant qu'auteur-enseignant, prend en charge la tâche de fournir en cours quelques exercices de lecture et qu'ainsi il juge utile et nécessaire de consacrer une page de la nouvelle édition aux signes d'orthographe et à ceux de ponctuation afin de faciliter l'apprentissage de la lecture.

Dans les deux éditions du manuel de Jules Richard, l'enseignement de la lecture et de l'écriture se termine par la présentation de certains nombres cardinaux en lettres et en chiffres, les noms des jours de la semaine, ceux des mois de l'année et des quatre saisons. La comparaison entre ces deux éditions concernant la présentation des sujets susmentionnés nous montre les différences et les similitudes, à savoir :

- La répétition des erreurs orthographiques de certains chiffres, dans les deux éditions, tels que *deux cent* ou *quatre-vingt*, écrits sans « s », nous laisse penser qu'il ne s'agit pas de coquille (voir figs 19-20).

80 *Quatre-vingt* ۸۰ هشتاد
 90 *Quatre-vingt-dix* ۹۰ نود
 100 *Cent* ۱۰۰ صد
 200 *Deux cent* ۲۰۰ دویست
 300 *Trois cent* ۳۰۰ سیصد

Fig. 19 : J. R., 1^{ère} éd. 1854 : 9

۸۰ هشتاد و نه - *Quatre-vingt* ۸۰ هشتاد یا هشتاین
 ۹۰ نود - *Quatre-vingt-dix* ۹۰ نود - *Quatre-vingt-dix* ۹۰ نود
 ۱۰۰ صد - *Cent* ۱۰۰ صد - *Cent* ۱۰۰ صد
 ۲۰۰ دویست - *Deux cent* ۲۰۰ دویست - *Deux cent* ۲۰۰ دویست
 ۳۰۰ سیصد - *Trois cent* ۳۰۰ سیصد - *Trois cent* ۳۰۰ سیصد

Fig. 20 : J. R., 2^e éd., 1858 : 12

- Contrairement à la 1^{ère} édition dans laquelle le chiffre « 1 » est écrit en lettre seulement sous forme masculine, dans la 2^e édition, l'auteur fournit ses deux formes, féminine et masculine (voir figs 21-22).

La première liste de mots, contenant 90 mots, concerne les noms des produits alimentaires tels que le légume, le fruit, le lait, le fromage, etc. Parmi ces vocabulaires, certains n'ont rien à voir avec les autres au niveau du sens (voir figs 37-38).

<i>La capitale.</i>	پایتخت	<i>Le sel.</i>	نمک
<i>Le jardin.</i>	باغ	<i>Le poivre.</i>	فلفل
<i>La glace.</i>	یخ	<i>Les épices.</i>	ادویه

Fig. 37 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 11

<i>la Maison.</i>	خانه	<i>le lait caillé.</i>	ماست
<i>le Château.</i>	قصر	<i>le Fromage.</i>	پنیر
<i>la Capitale.</i>	پایتخت	<i>le Miel.</i>	عسل

Fig. 38 : J. R., 2^e éd., 1858 : 15

La deuxième liste de mots, avec ses 71 mots, comporte les noms de parenté, de professions et de qualités. Les mots de cette liste ne sont pas bien classés thématiquement. Par ailleurs, l'absence de certains mots indispensables dans le groupe de mots de parenté est frappante. À cet égard, Jules Richard, dans ses deux éditions, écrit les mots « fils », « oncle », « neveu », « grand-père » et il ne mentionne pas les mots : *filles*, *tante*, *nièce*, *grand-mère*. N'était-il pas influencé par les mœurs de la société patriarcale iranienne du XIX^e siècle ? Question qui mérite notre attention mais malheureusement le manque de preuves ne permet pas d'y répondre avec certitude.

La troisième liste de mots, manquante dans la 2^e édition, contient 40 mots concernant les parties de costumes, le corps humain et les animaux. Parmi ces mots quelques-uns n'ont rien à voir avec les autres au niveau du sens (voir fig. 39). La dernière ou la quatrième liste de mots, présentée dans les deux éditions, englobe 24 mots sur le thème des ustensiles de cuisine tels que le couteau, la casserole, le plateau, etc.

<i>La terre.</i>	ب	<i>L'épaul.</i>	شانه
<i>Le soleil.</i>	آبرو	<i>Le prince.</i>	قلمو
<i>Le cou.</i>	گردن	<i>Le palais.</i>	کام

Fig. 39 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 35

Tous les mots présentés dans ces quatre listes sont au singulier et leurs genres sont indiqués par les articles définis. Pour montrer le genre des noms qui prennent l'article défini élide, l'auteur écrit parfois la lettre *m* après les noms masculins et la lettre *f* après les noms féminins sans aucune explication à propos de ces deux abréviations (voir figs 40-41).

<i>L'ongle .m.</i>	ناخن	<i>Le genou..</i>	زانو
<i>La poitrine.</i>	سینه	<i>La cuisse..</i>	ران
<i>Le chien.</i>	سگ	<i>L'agneau .m.</i>	بره
<i>L'abeille .f.</i>	زنبور عسل	<i>Le renard..</i>	روباه

Fig. 40 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 35

<i>La main .f.</i>	دست	<i>le Rais.</i>	برنج
<i>La Pomme.</i>	سیب	<i>l'Amande.</i>	بادام
<i>le Chêne.</i>	شاه بلوط	<i>la Pistache.</i>	دسته بادام
<i>la Botte.</i>	دسته	<i>la Ceviche.</i>	کباب
<i>l'Orange.</i>	نارنج	<i>la Conserve.</i>	آلوچه
<i>le Citron.</i>			

Fig. 41 : J. R., 2^e éd., 1858 : 16

Ces règles, présentées dans la 2^e édition sous un titre en persan : *bayân-e 'alâmât-e jam '-e asmâ' dar farânse* [= explication des signes du pluriel des noms en français], sont désignées dans la 1^{ère} édition par deux titres. Le titre en français est : *substantifs ou noms et leurs variations* et celui en persan est : *qâ'ede-ye 'alâmât-e jam '-e asmâ' dar zabân-e farânse* [= règlement des signes du pluriel des noms dans la langue française]. L'auteur y aborde la règle générale de la formation du pluriel des noms et des cas particuliers qui concernent les substantifs finissant en *s, x, z, ou, eu, au* et *al*.

Dans la 2^e édition, contrairement à la première, l'auteur ne présente pas la formation du pluriel des noms terminés à *ail*. Par contre, il y traite le cas particulier du pluriel des substantifs qui se finissent en *ou* dont il ne parle pas dans la 1^{ère} édition. Il faut également préciser que dans la 2^e édition, Jules Richard n'évoque pas le sujet du genre des noms et des articles définis pour lequel il fournit une brève explication dans la 1^{ère} édition. Nous pouvons supposer que dans la 2^e édition il ne juge plus nécessaire d'en parler sous le titre : *bayân-e 'alâmât-e jam '-e asmâ' dar farânse* [= explication des signes du pluriel des noms en français] qui concerne seulement des points grammaticaux de la formation du pluriel des noms ; alors que dans la 1^{ère} édition, le titre : *substantifs ou noms et leurs variations* couvre logiquement le sujet du genre des noms et des articles définis qui les accompagnent.

3.6.1.3. Verbe

La présentation de la troisième catégorie grammaticale, le *verbe*, commence similairement dans les deux éditions par *être* et *avoir* qui selon Jules Richard sont des verbes auxiliaires. Les deux titres destinés à préciser l'apprentissage de la conjugaison de ces deux verbes sont identiques dans les deux éditions ; toutefois, dans la 2^e édition, ils sont accompagnés de leurs équivalents en persan (voir figs 44-45).

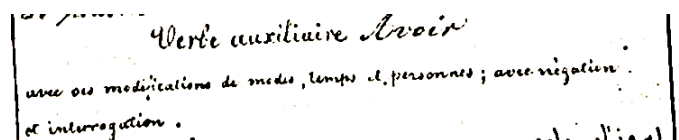


Fig. 44 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 14, 24

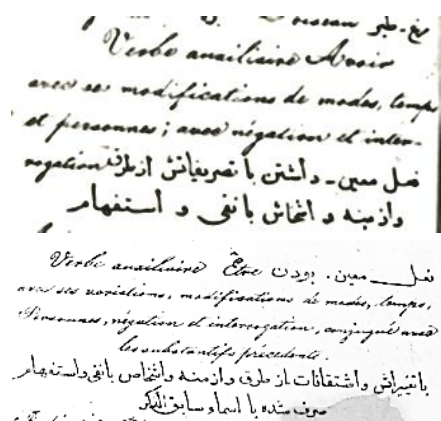


Fig. 45 : J. R., 2^e éd., 1858 : 18, 30

La conjugaison des verbes *être* et *avoir* est présentée à travers 172 phrases courtes et séparées construites la plupart de temps avec les vocabulaires présentés dans les première et deuxième listes de mots dont nous venons de parler. Le verbe *avoir* est conjugué à l'infinitif présent, passé et aux temps des modes personnels sauf à l'impératif passé. Quant au verbe *être*, il est conjugué à l'infinitif présent, passé et aux temps des modes personnels sauf au passé composé, au plus-que-parfait, au passé antérieur et à l'impératif passé. Ainsi, ces deux verbes sont conjugués d'abord aux temps simples puis aux temps composés ; toutefois cette règle n'est pas respectée à la lettre.

En comparant les deux éditions, nous remarquons que Jules Richard ne fournit que dans la 2^e édition une brève explication en persan concernant la conjugaison des verbes à l'impératif et leurs formes (voir fig. 46). La traduction de cette explication (faite par nous-mêmes) est la suivante : « Le verbe à l'impératif ne se conjugue ni à la première personne du singulier ni à la troisième personne du singulier et du pluriel ; les formes de l'impératif ressemblent à celles du subjonctif ». Cette explication en persan de Jules Richard est non seulement un peu incompréhensible mais également induit les apprenants en erreur car selon lui les formes de l'impératif des verbes sont les mêmes que celles du subjonctif. Or, nous savons que la majorité des formes de l'impératif correspond à celles du présent de l'indicatif et que les quatre verbes *être*, *avoir*, *vouloir* et *savoir* sont les seuls qui empruntent exceptionnellement leurs formes impératives à celles du subjonctif présent.

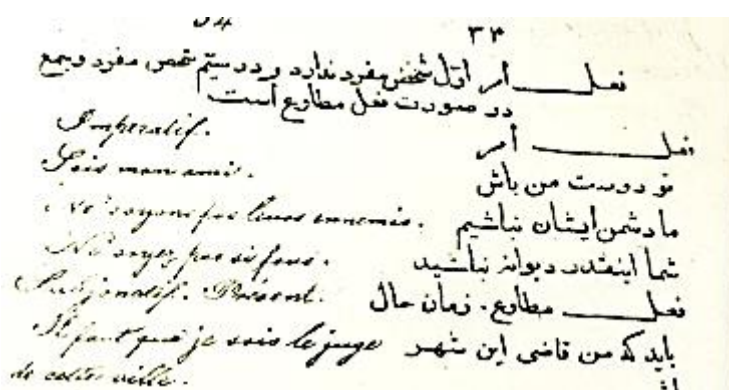


Fig. 46 : J. R., 2^e éd., 1858 : 34

La comparaison des deux éditions nous apprend également que Jules Richard ne mentionne pas dans la 1^{ère} édition les noms des temps auxquels *être* et *avoir* sont conjugués, et, qu'il laisse ce sujet pour être abordé en cours ; toutefois, dans la 2^e édition, nous constatons l'effort de l'auteur pour mentionner en français et en persan, les noms des temps auxquels le verbe *être* est conjugué (voir le figs 47-48). Par ailleurs, l'absence de cet effort dans

La seule exception concerne seulement deux phrases qui sont construites avec les pronoms de la troisième personne du féminin singulier et pluriel (voir figs 49-50).

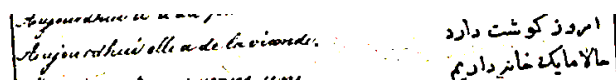


Fig. 49 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 14

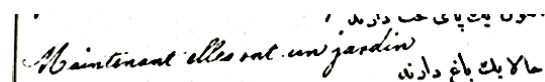


Fig. 50 : J. R., 2^e éd., 1858 : 19

Les temps dans lesquels les verbes des quatre groupes sont conjugués sont présent, futur simple, futur antérieur, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé récent, conditionnel présent, impératif présent, infinitif présent et passé. Sans indiquer l'intitulé de chaque temps, Jules Richard écrit des phrases l'une après l'autre tout en soulignant les verbes conjugués dans le but d'attirer l'attention des apprenants. La plupart de ces phrases sont courtes et séparées ; toutefois, certaines, qui sont construites sous forme de question-réponse, ont des rapports entre elles au niveau de sens (voir figs 51-52).

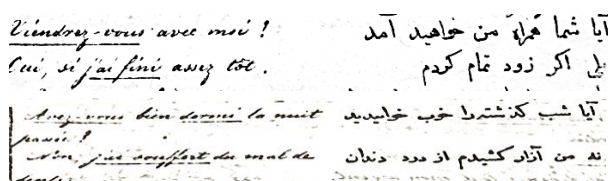


Fig. 51 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 59-60

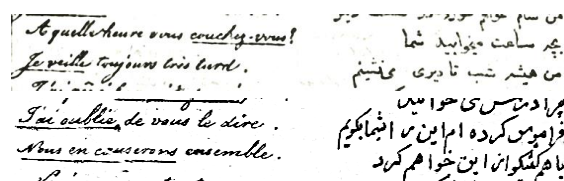


Fig. 52 : J. R., 2^e éd., 1858 : 56-57

En ce qui concerne les types des phrases qui sont employées pour présenter la partie du verbe, nous pouvons relever les types suivants :

- Des phrases déclaratives (voir figs 53-54) ;

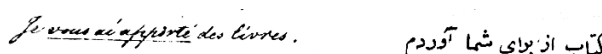


Fig. 53 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 56



Fig. 54 : J. R., 2^e éd., 1858 : 57

- Des phrases négatives qui sont formées en plaçant des locutions telles que *ne...pas*, *ne...rien*, etc. avec le verbe (voir figs 55-56) ;



Fig. 55 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 56



Fig. 56 : J. R., 2^e éd., 1858 : 56

- Des phrases interrogatives à la forme inversée (voir figs 57-58) ;

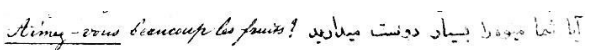


Fig. 57 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 57

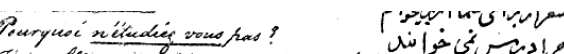


Fig. 58 : J. R., 2^e éd., 1858 : 56

- Des phrases interrogatives dans lesquelles sont utilisés des adverbes ou des pronoms interrogatifs (voir figs 59-60) ;

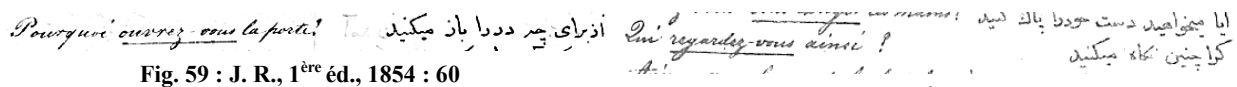


Fig. 59 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 60

Fig. 60 : J. R., 2^e éd., 1858 : 57

- Des phrases interrogatives-négatives, construites avec des adverbess interrogatifs (voir figs 61-62).

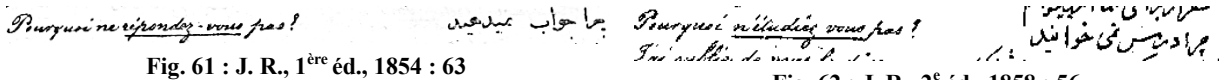


Fig. 61 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 63

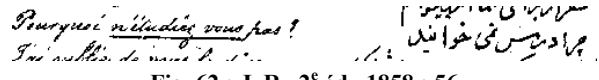


Fig. 62 : J. R., 2^e éd., 1858 : 56

En proposant ces différents types des phrases pour la partie du verbe, Jules Richard fournit une masse des mots et des points grammaticaux nouveaux sans aucune explication. La seule chose qui peut aider les apprenants à arriver à comprendre le sens de chaque phrase et des formes linguistiques, est leur traduction. Toutefois, parmi les traductions des phrases en persan, certaines induisent les apprenants en erreur. Car, la plupart du temps, elles ont une ambiguïté au niveau de conjugaison du verbe dans les deux langues. À titre d'exemple, le verbe *avoir*, dans les deux phrases ci-dessous (voir figs 63-64), est traduit en persan au passé simple ; alors que ce verbe dans la première et la deuxième phrases en français est conjugué respectivement au passé composé et au plus-que-parfait. Nous nous demandons comment les apprenants pouvaient distinguer la différence entre le passé composé et le plus-que-parfait sans aucune explication fournie auparavant par l'auteur.

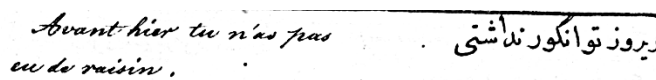


Fig. 63 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 17

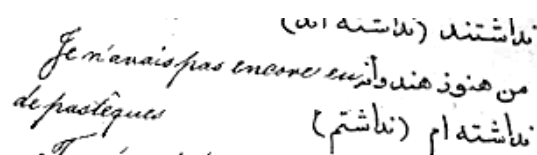


Fig. 64 : J. R., 2^e éd., 1858 : 22

Les exemples qui ont une ambiguïté au niveau de la conjugaison du verbe sont nombreux. Nous venons d'en citer deux qui sont conjugués en français différemment mais traduits en persan d'une manière identique. Nous citons ci-après deux autres exemples dans lesquels les verbes sont conjugués en français au subjonctif passé, mais traduits en persan à l'imparfait et au passé composé (voir figs 65-66).

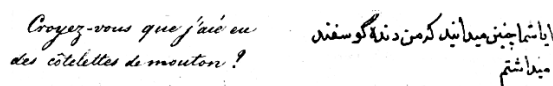


Fig. 65 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 21

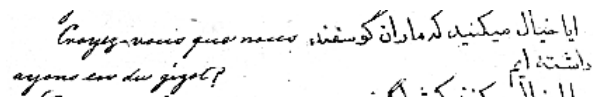


Fig. 66 : J. R., 2^e éd., 1858 : 27

beau, beaux. Certains adjectifs finissant par *al* prennent un *s* au pluriel. (Richard 1854 : 36 ; Richard 1858 : 44)

Sur cette dernière règle, Jules Richard commet une méprise en donnant un exemple incorrecte à savoir amical, amicals (*sic*). Or, cet adjectif, à la forme masculin pluriel et féminin pluriel, prend respectivement un *aux* et *es*.

Dans les règles et les exceptions susmentionnées, nous constatons l'effort de Jules Richard, dans ses deux éditions, pour enseigner les variations des adjectifs via une classification plus ou moins organisée. Nous remarquons également l'attention de l'auteur, dans sa 2^e édition, pour donner plus d'informations sur certaines exceptions et règles pour que les apprenants les comprennent mieux. Il faut préciser qu'il donne l'importance seulement à la forme écrite des adjectifs qualificatifs. Or, ces derniers varient souvent à l'oral quand ils s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent. Par ailleurs, l'auteur ne parle pas de la place des adjectifs alors que certains parmi eux changent de sens selon leur place dans la phrase.

Dans ses deux éditions, après l'enseignement scolaire des règles et des exceptions concernant l'adjectif qualificatif, Jules Richard propose des phrases sous forme d'exemples pour que les apprenants découvrent différentes formes des adjectifs et leurs transformations lorsqu'ils varient à l'écrit en s'accordant avec les noms. Dans ces phrases qui sont identiques dans les deux éditions, il utilise les adjectifs simples qui indiquent la couleur, la forme et la qualité des noms (voir figs 79-80).

Fig. 79 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 37

Fig. 80 : J. R., 2^e éd., 1858 : 45

Par le biais des phrases présentées dans cette partie du discours, l'apprenant se familiarise également avec les degrés de comparaison de l'adjectif qualificatif. Force est de constater que dans les deux éditions, aucune explication n'est fournie ni à propos de ces points grammaticaux ni concernant la structure interne d'une phrase contenant les adjectifs au comparatif ou au superlatif. Nous pouvons supposer que Jules Richard, en tant qu'auteur-enseignant, prend en charge la tâche de les expliquer aux élèves en cours.

Concernant le degré comparatif, Jules Richard présente trois degrés de comparaison :

- Comparatif d'égalité (voir fig. 81) ;

*L'agneau est aussi doux
que le renard est rusé.* کوسفند انقدر بلید است که روباه
زیرک و چالراز

Fig. 81 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 38

- Comparatif d'infériorité (voir fig. 82) ;

*La abeille n'est pas moins industrieuse
que la fourmi.* سبب از مورچه زیاده
نیست در هشیاری - فراست

Fig. 82 : J. R., 2^e éd., 1858 : 46

- Comparatif de supériorité (voir fig. 83) ;

*L'éléphant est plus gros
que le chameau.* فیل بزرگتر است از شتر

Fig. 83 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 38

Pour ce qui concerne le degré superlatif, les deux cas suivants peuvent être relevés :

- Superlatif absolu (voir fig. 84) ;

*Le chat est extrêmement
traître.* کبرخی بی وفاست

Fig. 84 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 39

- Superlatif relatif (voir fig. 85).

*Le cheval est l'animal le plus
utile à l'homme.* سبب از حیوانات بامصرفی
برای مردم

Fig. 85 : J. R., 2^e éd., 1858 : 46

Nous tenons à préciser que Jules Richard ne donne aucun exemple contenant l'adjectif au superlatif d'infériorité.

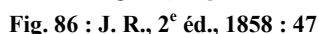
3.6.1.6. Pronom

Cette partie du discours, identique dans les deux éditions, commence avec une définition en persan concernant le terme *pronom* dont la traduction est : « le pronom est un mot qui remplace un nom et en évite la répétition » (Richard 1854 : 39 ; Richard 1859 : 47). Comme critique de cette définition, nous devons dire qu'elle est incomplète car un pronom, outre le nom, peut remplacer un adjectif, une partie ou la totalité d'une phrase. C'est donc une définition étymologique car elle est fondée sur le sens du mot. Elle est également stylistique

Dans les deux éditions du manuel de Jules Richard, la catégorie grammaticale du pronom est divisée en cinq sous-catégories : pronom possessif, pronom démonstratif, pronom relatif, pronom indéfini et pronom personnel (Richard 1854 : 39 ; Richard 1859 : 47). Avant d'examiner une par une chacune de ces sous-catégories, il nous paraît essentiel, voire utile de donner ci-après quelques points communs concernant ces cinq sous-catégories.

Passons maintenant aux détails des cinq sortes de pronoms dans l'ordre de leur apparition dans les deux éditions.

Aucune définition ou explication concernant cette sous-classe grammaticale ne figure ni dans la 1^{ère} édition ni dans la deuxième. Nous pouvons imaginer que soit la tâche a été laissée à l'enseignant (Jules Richard lui-même) de l'expliquer en cours aux apprenants de vive voix, soit les élèves devaient s'initier aux pronoms possessifs, à leur rôle et à leur emploi à travers la liste des termes de ces pronoms et les phrases présentées sous forme d'exemples (voir figs 86-87).



- Le déterminant indéfini *quelque(s)* (voir fig. 109) ;

Quelques services que vous lui rendiez vous n'en recevez qu'un de l'ingratitude. شما بکنید شما بجز نک عوامی از او نخواهید دید

Fig. 109 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 49

e) Pronom personnel

Comme une définition communicative courante au XIX^e siècle, Jules Richard (1854 : 51 ; 1858 : 51) mentionne que « les pronoms personnels représentent, ou la personne qui parle, ou celle à qui l'on parle, ou celle de qui l'on parle, tant au singulier qu'au pluriel ». Dans les deux éditions, il présente, sous forme d'une simple liste morphologique, les termes des pronoms sujets, toniques, compléments et réfléchis, sans mentionner le nom de chaque groupe du pronom. Il faut noter que dans cette liste, les termes pronominaux personnels qui ont la même orthographe ne sont mentionnés qu'une seule fois sans aucune explication au préalable (voir fig. 110).

Singulier.		Pluriel.	
Je, me, moi. m. et f.	من مرا	Nous. m. et f.	ما ما را
tu te, toi. m. et f.	تو ترا	Vous. m. et f.	شما شما را
Il, le, lui, se, soi, en, y. m.	او او را	Elle, la, lui, se, soi, en, y. f.	ایشان ایشان را
		Elles, les, leur, se, soi, en, y. f.	ایشانوا ایشانوا را

Fig. 110 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 51

L'effort de Jules Richard pour classer les pronoms personnels et les présenter de manière harmonisée ne peut pas être négligé ; toutefois, s'il les présentait sous forme d'un tableau en précisant le nom de chaque groupe du pronom, accompagnés des explications nécessaires concernant leurs emplois, l'ordre et leurs places dans une phrase, les apprenants pourraient être mieux éclairés pour apprendre ces termes pronominaux. Il est intéressant de savoir que parmi les phrases mentionnées sous forme d'exemples pour l'apprentissage de l'emploi des pronoms personnels dans différents contextes, nous n'en voyons qu'une seule dans laquelle deux pronoms compléments ont été utilisés et placés devant le verbe, toujours sans aucun éclaircissement (voir fig. 111).

Vous le leur avez demandé. شما از آنها پرسیدید این را

Fig. 111 : J. R., 2^e éd., 1858 : 53

Les phrases fournies par Jules Richard sous forme d'exemples, construites avec les pronoms personnels, prouvent l'effort de cet auteur-enseignant pour montrer à ses élèves les emplois suivants de ces pronoms et leurs places dans la phrase :

- L'emploi des pronoms sujets dans la phrase déclarative et interrogative (voir figs 112-113) ;

Elle est toujours en colère. او همیشه متغیر است

Fig. 112 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 52

Voulez-vous que je vienne avec vous ? می‌خواهید من همراه شما بیایم یا نه

Fig. 113 : J. R., 2^e éd., 1858 : 53

- L'utilisation des pronoms toniques après une préposition (voir fig. 114) ;

C'est pour toi que je l'ai apporté. این را از برای تو آورده‌ام

Fig. 114 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 52

- L'emploi des pronoms toniques après le présentatif *c'est* ou *ce sont* (voir fig. 115) ;

Ce sont eux qui m'ont dit cela. خودشان این را من گفتند

Fig. 115 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 53

- L'utilisation des pronoms toniques dans la phrase impérative (voir fig. 116) ;

Donnez-moi la permission de sortir. اذن بیرون رفتن من بدهید

Fig. 116 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 52

- L'utilisation du pronom *en* pour remplacer un nom associé à un quantificateur qui est maintenu (voir fig. 117) ;

De toutes celles qui sont venues, je n'en ai vu que deux. از همه اینها که آمدند بجز دو تاشان دیگر را ندیدم

Il est impossible d'en trouver d'avantage. ممکن نیست زیادتر ازین پیدا کرد

Fig. 117 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 53, 54

- L'emploi du pronom *en* pour remplacer aussi un nom de personne précédé de la préposition *de* (voir fig. 118) ;

*Vous avez beaucoup d'élèves. متعلمين شما بسيارند از آنها راضي
en êtes-vous content ? هستيد يا نه*

Fig. 118 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 53

- L'utilisation des pronoms compléments d'objet direct *le, la, les* pour représenter des personnes ou des choses déterminées et l'accord de ces pronoms avec le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* (voir fig. 119) ;

*Après les avoir lus je vous les renverrai. وقتي که آنها را خواندم بشما يس مي فرستم
les renverrai. هنوز طبيب آنها را ندیده است. Le médecin ne les a pas encore vus.*

Fig. 119 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 53, 54

- L'emploi des pronoms compléments d'objet indirect *lui, leur*, complément d'un verbe transitif indirect (*lui* inclut *à*) (voir fig. 120) ;

*Vous lui parlerez de moi j'espère. از من باو حرف مي زنيد انشا الله
Vous lui parlerez de moi j'espère.*

Fig. 120 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 53

- L'utilisation de la préposition *à* avec les pronoms disjoints au lieu de l'emploi des pronoms compléments conjoints lorsque le verbe de la phrase est un verbe pronominal comme *s'adresser à qqn, s'attacher à qqn*, etc. (voir fig. 121) ;

*Adressez-vous à lui de ma part et dites-lui qu'il me fera plaisir en vous rendant ce service. از جانب من خود را باو ظاهر بناريد
et dites-lui qu'il me fera plaisir و باو بگوئيد که فلانی بسيار خوشحال
en vous rendant ce service. مي شود اگر خدمتي بجهت شما نعين کنند*

Fig. 121 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 54

- L'emploi du pronom *y* pour remplacer un nom de chose précédé de la préposition *à* (voir fig. 122) ;

Je n'y pensais nullement. هيچ وجه بفكرم نبود

Fig. 122 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 54

- L'utilisation du pronom réfléchi *soi*, après une préposition, qui renvoie à un pronom indéfini exprimé ou non (voir fig. 123).

*Il ne faut pas toujours travailler que pour soi. نبايد هميشه از براي خود كاد كرد
Parqueuillens n'admire que soi. مرد متكبر تنها خود را مي پسندد*

Fig. 123 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 52

- Le mot *alors* est un adverbe de temps, considéré ici comme adverbe de liaison, traité de nos jours comme connecteur (voir fig. 147) ;

Il me l'avait assuré alors انوقت او به من ائرا اعلام کرده بود

Fig. 147 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 70

- Le mot *ainsi* est un adverbe logique, considéré ici comme adverbe de liaison, traité de nos jours comme connecteur (voir fig. 148) ;

Ainsi je ne vous confierai plus rien. دیگر بشما اعتماد نخواهم کرد

Fig. 148 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 71

- Le mot *néanmoins* est un adverbe logique, considéré ici comme adverbe de liaison, traité de nos jours comme connecteur (voir fig. 149) ;

Néanmoins je l'aurais cru plus sage. باوجود این اورا هشیارتر پنداشته بودم

Fig. 149 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 70

Outre ces cinq imperfections, nous pouvons dire que cette partie du discours est dans l'ensemble bien traitée et que l'effort de l'auteur pour utiliser les conjonctions dans des phrases est apprécié car elles peuvent être utiles pour les apprenants iraniens.

3.6.1.10. Interjection

La dernière partie du discours de la grammaire de Jules Richard, intitulée *interjection*, similaire dans les deux éditions, commence par une définition en français et en persan. Selon Jules Richard (1854 : 71 ; 1858 : 71), « les interjections sont des mots invariables qui expriment quelque[s] émotion[s] subites de l'âme et qui sont pour ainsi dire, l'abrégé d'une phrase entière ». Après cette définition morphologique et sémantique, une liste de mots offre aux apprenants quelques interjections en forme simple comme « ah ! », « ha ! », « hé ! », etc. et en forme composée comme « fi donc ! », « halte là ! », « qui vive ! », etc. Elles sont écrites en deux colonnes accompagnées de leurs traductions en persan. Pour plus de précisions, Jules Richard (1854 : 71 ; 1858 : 71) mentionne les interjections qui, au point de vue de la forme, correspondent à :

- De vrais cris : « Ah ! », « Ha ! », « Hé ! », « Hola ! », « Peste ! », etc. ;
- Des onomatopées : « Chut ! » ;

- Des substantifs accompagnés ou non d'un déterminant, d'une préposition : « Silence ! », « Ma foi ! », « Ah dieu ! », « Dame ! », « Au secours ! », etc. ;
- Des adverbes : « Eh bien ! » ;
- Des pronoms : « Quoi ! » ;
- Des verbes : « Gare ! », « Qui vive ! », « Tiens ! » ;
- Des mots étrangers : « Bravo ! ».

En employant ces interjections dans divers contexte, Jules Richard fait connaître à ses apprenants la structure interne d'une phrase exclamative et la façon d'exprimer une injonction ou un sentiment de douleur, de joie, de plaisir, de colère, d'admiration, de surprise, etc. Nous citons ci-dessous quelques exemples dans lesquels les interjections ont été utilisées par l'auteur :

- L'interjection *ah* pour exprimer la douleur (voir fig. 150) ;



Fig. 150 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 72

- L'interjection *bravo* pour exprimer l'admiration (voir fig. 151) ;

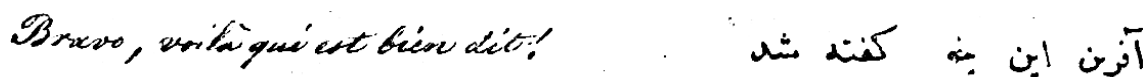


Fig. 151 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 72

- Les interjections *silence* et *gare* pour exprimer l'injonction (voir fig. 152) ;

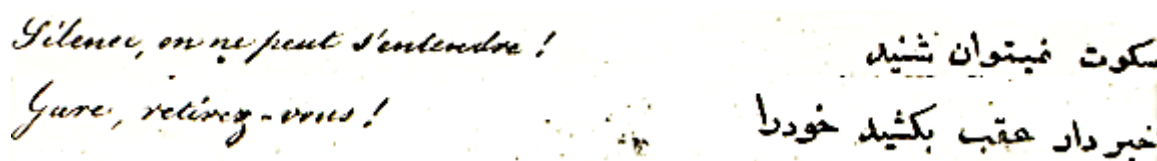


Fig. 152 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 72

- L'interjection *hélas* pour exprimer l'affliction (voir fig. 153)



Fig. 153 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 72

Nous tenons à préciser que Jules Richard présente également dans sa liste des interjections, deux jurons à savoir « *Diantre !* » et « *Morbleu !* ». Ces deux mots ne sont pas de la nature des interjections, ils peuvent le devenir par l'usage qu'on en fait pour exprimer certains mouvements de l'âme. Il est intéressant de savoir que dans la langue ainsi que la

Le quatrième ensemble s'intitule *phrases détachées pour diverses occasions*. Il est divisé par l'auteur en six chapitres que nous examinons l'un après l'autre :

1- Le premier chapitre porte le titre *formules de politesse*. Ce chapitre, comme son titre le montre, a pour objet de présenter des formes quotidiennes de politesse afin d'établir les rapports sociaux. Étant donné que les Iraniens sont des gens qui utilisent trop souvent des formules de politesse et que ces formules varient d'une culture à l'autre, nous pouvons supposer que Jules Richard juge utile, voire nécessaire, d'enseigner à ses apprenants les équivalents en français des formules de politesse persanes. Il donne ainsi 175 formules de politesse, sous forme de phrases courtes et souvent séparées pour les employer dans diverses occasions telles que :

- Saluer quelqu'un et demander de ses nouvelles (voir fig. 160) ;
- Accueillir quelqu'un et prendre congé (voir fig. 161) ;

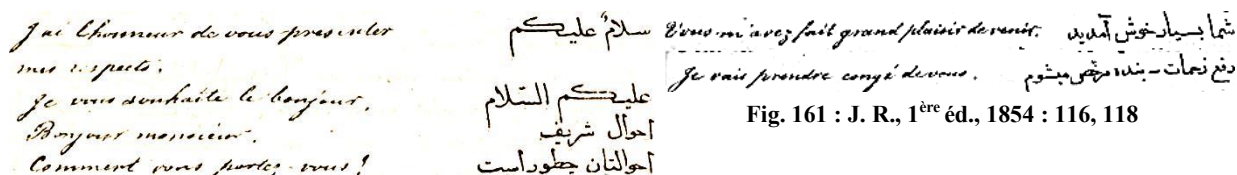


Fig. 160 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 118

- Inviter et répondre à une invitation (voir fig. 162) ;
- Demander quelque chose à quelqu'un (voir fig. 163) ;
- Remercier quelqu'un (voir fig. 164) ;

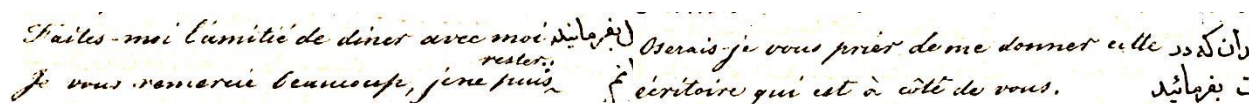


Fig. 162 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 113

Fig. 163 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 119

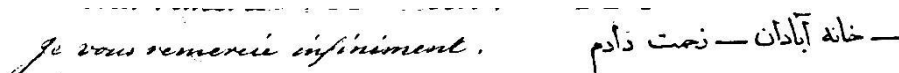


Fig. 164 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 113

Ces exemples de modèles de conversation permettent d'accomplir quelques actes de paroles. Selon Christian Puren (1988 : 70), « de tels modèles de conversation, généralement peu nombreux et regroupés dans un chapitre spécial du cours, ne sont ni révolutionnaires, ni même nouveaux, puisqu'ils remontent à l'enseignement médiéval du latin, langue vivante ».

Concernant les traductions en persan des formules de politesse fournies dans ce chapitre, nous pouvons dire que le traducteur iranien (Mirzâ 'Abd ol-Vahhâb Yazdi) a effectué une traduction libre, car ses traductions ne sont pas fidèles aux phrases en français. Autrement dit, il a essayé de donner plus ou moins des équivalents relevés de la culture et de la vie quotidienne des Iraniens. Cette démarche peut être considérée comme un point positif

parce que les apprenants pourraient s'exprimer en français en utilisant les équivalents corrects des formules de politesse de leur langue maternelle. Nous tenons à préciser que parmi les formules de politesse, fournies dans le manuel, certaines ne sont pas traduites correctement ; nous en parlerons plus tard dans la partie consacrée à la qualité de la traduction.

2- Le deuxième chapitre s'intitule *de l'heure et du temps*. Il contient 86 phrases construites avec des expressions pour demander l'heure, les jours de la semaine et les mois. Nous tenons à souligner que parmi ces phrases il y en a quatre qui n'ont aucun rapport avec les autres (voir fig. 165).

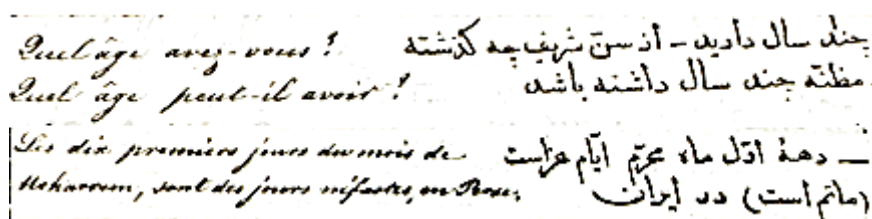


Fig. 165 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 123, 124

3- Le troisième chapitre porte le titre *des repas*. Dans ce chapitre, Jules Richard, inspiré de la culture et de la vie quotidienne des Iraniens, fournit 111 phrases à propos de la nourriture, des boissons et des plats traditionnels iraniens, accompagnés parfois de leurs recettes, mentionnées sous forme de notes en bas de page. À travers ces phrases, les apprenants découvrent ainsi quelques mots relatifs à la gastronomie iranienne et aux boissons du terroir. Il est intéressant de savoir que parmi ces phrases, certaines reflètent non seulement la culture iranienne mais également la religion musulmane (voir fig. 166).

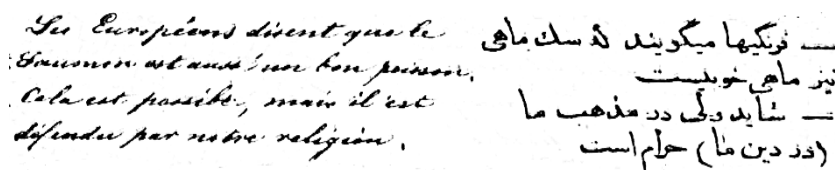


Fig. 166 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 125

Hélas ! Dans ce chapitre, Jules Richard ne donne absolument aucun mot concernant la gastronomie française. S'il avait abordé ce sujet, les étudiants auraient pu faire d'une pierre deux coups : non seulement apprendre de nouveaux mots mais également découvrir la culture gastronomique française à travers les phrases modèles.

4- Le quatrième chapitre dont le titre est *sur le temps (température)*, contient 66 phrases à travers lesquelles les apprenants découvrent des termes concernant la météo, le temps et les changements de température dans chaque saison ainsi que la position du soleil et de la lune dans le ciel. Il s'agit des termes tels que « temps doux », « chaleur étouffante », « tonnerre »,

« éclaire », « orage », « grêle », « le lever et le coucher du soleil », « le premier quartier de lune », « la pleine lune », etc.

5- Le cinquième chapitre s'intitule *pour demander et s'informer*. Il contient 43 phrases interrogatives affirmatives. Parmi ces phrases nous en voyons seulement deux comme modèles d'une réponse affirmative et négative (voir fig. 167). Dans ce chapitre, les apprenants ne découvrent donc ni des phrases interrogatives négatives ni le mot *si* qui marque le désaccord sur une question négative.

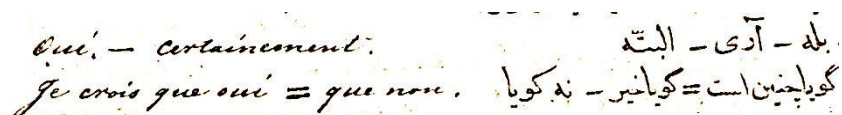


Fig. 167 : J. R., 1^{ère} éd., 1854 : 133

L'ensemble de ces phrases traite différents sujets tels que demander le nom de quelqu'un ou quelque chose, demander la signification d'un mot, demander la date, etc. Ainsi, dans ce cinquième chapitre, nous sommes encore une fois face à une liste des actes de parole, comme cela était le cas du premier chapitre, des phrases modèles courtes et séparées.

6- Le sixième et dernier chapitre porte le titre *avec un malade*. Il contient 50 phrases courtes et souvent séparées concernant une conversation entre un médecin et un patient. Pourquoi Jules Richard s'intéresse à la médecine et consacre quelques pages de son manuel dans ses deux éditions, au sujet d'une simple consultation ? Comme réponse à cette question nous pouvons dire premièrement parce qu'il avait des rudiments en médecine ; et deuxièmement, parce que la médecine faisait partie des disciplines enseignées à *Dâr ol-Fonun*. Ainsi, les apprenants pouvaient découvrir quelques vocabulaires dans ce domaine.

3.8. Dialogues du manuel de Jules Richard

Les deux éditions du manuel de Jules Richard se terminent par quatre dialogues exposés sous le titre *dialogues de conversation sur différents sujets*. La présence de ces dialogues témoigne que l'auteur met l'accent sur l'enseignement du français par le biais de l'interaction dialoguée qui remonte à l'Antiquité classique pour apprendre le latin et qui est employé de même à partir du XIV^e siècle pour l'apprentissage des langues vivantes (Chevalier 1998 : 17 ; Fernández Fraile 2013 : 87-104).

Par les quatre dialogues fournis dans ses deux éditions, Jules Richard présente diverses situations stéréotypées de communication sur différents sujets. Nous les examinons ci-après l'un après l'autre dans l'ordre de leur apparition dans le manuel.

naturelle (Cuq et Gruca 2003). Étant donné qu'entre ces méthodologies, méthodes et approches, certaines ont cohabité avant de remplacer la précédente, il est difficile de les présenter de manière chronologique avec des dates précises. Nous savons seulement que parmi ces méthodologies, méthodes et approches, la plus ancienne est la méthodologie traditionnelle. Fondée sur la méthode grammaire/traduction, elle était « en usage général dans l'Enseignement secondaire français dans la seconde moitié du XIX^e siècle » (Puren 1988 : 23). C'est aussi à cette période que les deux éditions du manuel de Jules Richard voient le jour en Iran pour être enseignées à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) à Téhéran. Il serait intéressant de voir à quel point le contenu de ces deux éditions est similaire à celui des manuels d'enseignement du français, publiés au courant du XIX^e siècle et à quel degré ils diffèrent. Quels procédés de la méthodologie traditionnelle se concrétisent-ils dans ces deux éditions du manuel de Jules Richard ? Pour répondre à ces questions, nous allons d'abord examiner, ci-après, la méthodologie traditionnelle et relever ses démarches didactiques pour les comparer ensuite avec celles du manuel de Jules Richard.

3.10.1. Méthodologie traditionnelle

La méthodologie traditionnelle, qui est la première méthodologie d'enseignement des langues vivantes ou modernes, hérite à la base ses principales caractéristiques de l'enseignement traditionnel des langues anciennes (latin et grec) surtout du latin. Comme le précise Christian Puren, la méthodologie du latin est celle qui a essentiellement modelé la MT parce que l'enseignement du grec est introduit « dans le système scolaire français plus tardivement » dans le but de la compréhension écrite ; et l'enseignement du grec « est toujours resté plus limité que celui du latin » (Puren 1988 : 24).

L'enseignement du latin, issu de « l'enseignement du grec aux Romains » était pratiqué en Europe pendant tout le Moyen Age (Germain 1993 : 107). À cette période, on enseignait le latin en France comme une langue vivante dans le but de « rendre les élèves capables de le lire, de l'écrire et de le parler couramment » (Puren 1988 : 24). Pour apprendre cette langue, les apprenants étudiaient des dialogues fabriqués, des listes de mots regroupés par thèmes et/ou des recueils de dictons ou expressions idiomatiques (Puren 1988 : 66).

Grâce à l'invention de l'imprimerie qui a permis une large diffusion des œuvres des auteurs antiques latins, surtout à partir de la Renaissance, l'enseignement du latin parlé par les contemporains a été progressivement supplanté par l'enseignement théorique du latin écrit classique. Citons à titre d'exemple, le grammairien néerlandais, Johannes Despauterius (1460-

Chapitre 4

Mozayyen od-Dowle et ses ouvrages de français

Environ deux décennies après l'ouverture de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) à Téhéran, un ancien élève de cet établissement, Mirzâ 'Ali-Akbar Khân connu sous son titre honorifique *Mozayyen od-Dowle*¹ (embellisseur de l'État), commence à y enseigner le français et épaula ainsi son ancien maître Jules Richard dans son enseignement. Cet Iranien ayant effectué une partie de ses études en France, rédige à son tour un manuel en trois volumes. Quelles sont les caractéristiques de cet ouvrage et en quoi diffère-t-il de celui de Jules Richard ? Questions auxquelles le présent chapitre tente de répondre tout en examinant la carrière de Mozayyen od-Dowle, pionnier iranien de l'enseignement du français à *Dâr ol-Fonun*.

4.1. Biographie de Mozayyen od-Dowle

Mirzâ 'Ali-Akbar Khân futur Mozayyen od-Dowle naquit en avril 1847 à Natanz, ville située aux alentours d'Ispahan dans le centre de l'Iran. Issu d'une famille de grand propriétaire terrien, après avoir effectué ses études primaires à Kâshân, ville située entre Ispahan et Téhéran, Mirzâ 'Ali-Akbar Khân quitta en 1857 sa ville natale et se rendit, accompagné par sa famille, à Téhéran où il put continuer ses études secondaires à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*). Diplômé de cet établissement, il obtint une bourse du gouvernement pour poursuivre ses études en France. Il n'avait alors que 12 ans. Ainsi, en 1859, Mirzâ 'Ali-Akbar Khân avec un groupe de 42 élèves se rendit à Paris.



Mirzâ 'Ali-Akbar Khân

Source : Eshrâqi 2005 : Pl. 29

¹ Le premier mot de ce titre honorifique est aussi orthographié « Mozayyan » (orné) dans quelques-unes des notices biographiques (Churchill 1909 : 74 ; Mosâhab 2002 : 2757), mais nous avons opté pour l'orthographe la plus connue et la plus utilisée « Mozayyen » (embellisseur). Le titre de « Mozayyen od-Dowle » ne figure pas sur la couverture des manuels de ce pionnier iranien de l'enseignement du français à *Dâr ol-Fonun* ; toutefois cet auteur-enseignant est connu dans plusieurs domaines comme le théâtre, la musique, la littérature, etc. sous ce titre honorifique (Browne 1914 : 158 ; Gaffary 1984 : 361-389 ; Floor 2005 : 215-216). Le seul document que nous avons trouvé et qui porte la signature de Mozayyen od-Dowle en alphabet latin est une lettre adressée à Ahmad Shâh Qâjâr (r. 1909-1925). Elle est signée « Mozayan ». Certains descendants de cette personnalité porte de nos jours ce mot comme nom de famille, aussi orthographié « Mozayyan » (Mozayyan 1983 : 595-610). Mais, comme nous venons de le préciser, nous avons opté dans la présente étude pour la version la plus connue et la plus utilisée c'est-à-dire « Mozayyen od-Dowle » pour éviter toute confusion.

La cinquième et dernière différence apparaît dans la partie du discours du *pronom* que Mozayyen od-Dowle divise, contrairement à Jules Richard, en deux grands types : *pronom personnel* et *pronom déterminatif*. Puis, il présente quatre sortes de *pronoms déterminatifs* : *démonstratif, possessif, relatif* et *indéfini*.

Examinons plus en détail les parties du discours abordées par Mozayyen od-Dowle de manière comparée avec celles étudiées par Jules Richard afin de montrer l'évolution de l'enseignement de la grammaire française aux élèves de l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

4.6.1. Parties du discours du manuel de Mozayyen od-Dowle

4.6.1.1. Substantif

Si Jules Richard ne fournit aucune explication concernant cet intitulé, en revanche Mozayyen od-Dowle débute la présentation de cette catégorie grammaticale avec une définition, puis, il fournit des explications sur ses genres, ses nombres et ses deux sortes : les noms propres et communs que nous allons étudier dans les pages qui suivent.

Selon Mozayyen od-Dowle (1887 : 74), le *substantif* « est un mot qui sert à nommer, à désigner une personne ou une chose. Exemple : hossein, réza, habit, chapeau ». Nous remarquons une ressemblance frappante entre cette définition et celle fournie par le célèbre grammairien français du XVIII^e siècle, Charles François Lhomond (1727-1794), dans ses *Éléments de la grammaire française*, publiés en 1780 et réédités plus d'une fois au cours du XIX^e siècle (voir figs 9-10).

LE Nom est un mot qui sert à nommer une
personne ou une chose, comme *Pierre, Paul,*
Livre, Chapeau.

Fig. 9 : Lhomond, *Éléments de la grammaire française*, 1780 : 4

Le nom ou substantif.
Le nom ou substantif est
un mot qui sert à
nommer, à désigner
une personne ou une
chose.
Exemple : hossein, réza,
habit, chapeau.

Fig. 10 : M.-D., 1^{er} vol., 1887 : 74

le manuel de Mozayyen od-Dowle correspond à la méthodologie traditionnelle dans laquelle l'apprenant doit apprendre par cœur un grand nombre d'unités lexicales.

- Mozayyen od-Dowle comme Jules Richard, traite le côté pratique de la langue par le biais des dialogues écrits. Il fournit 81 dialogues bilingues français-persans comme reproduction écrite d'échanges verbaux entre deux personnes sur les thèmes courants de la vie quotidienne. La présence de ces dialogues dans le manuel de Mozayyen od-Dowle prouve que cet auteur-enseignant de *Dâr ol-Fonun* met l'accent sur l'apprentissage du français à travers l'interaction dialoguée qui remonte, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, à l'Antiquité classique pour apprendre le latin et qui est employé de même à partir du XIV^e siècle pour l'apprentissage des langues vivantes (Chevalier 1998 : 17 ; Fernández Fraile 2013 : 87-104 ; voir aussi 3.8.).

L'analyse du manuel de Mozayyen od-Dowle vient ainsi d'être achevée. De tout ce qui précède nous pouvons déduire que cet ancien élève de *Dâr ol-Fonun* devenu à son tour professeur de cet établissement, rédige pour son enseignement son propre manuel bilingue français-persan en 3 volumes. Ce travail est en quelque sorte le fruit de son expérience dans l'apprentissage du français aussi bien en Iran qu'en France. Dans ce manuel, il montre son intention de compléter le travail de son ancien maître, Jules Richard, et c'est peut-être pour cette raison qu'il rédige son manuel sans aucun fil conducteur à tel point qu'il publie son 1^{er} volume quatre ans (1887) après la sortie de son 2^e volume (1883). Cependant, cette caractéristique ne doit pas dévaloriser le travail accompli par ce pionnier iranien qui était talentueux dans différents champs aussi bien dans le monde de l'art que dans le domaine militaire. C'est peut-être cette qualité polyvalente et multidisciplinaire qui encourage Mozayyen od-Dowle à s'inspirer des grammairiens français des XVIII^e et XIX^e siècles dans la rédaction de son manuel et parfois cette inspiration peut prendre les allures de plagiat selon les critères de nos jours. Cette inspiration ne doit pas non plus diminuer la valeur du travail de Mozayyen od-Dowle, à l'avant-garde pour son temps, qui aborde dans son ouvrage les thèmes tabous pour la Perse de l'époque comme le vin, le porc, etc., et qui consacre un volume entier de son manuel à la conjugaison des verbes, ce qui n'est le cas ni chez Jules Richard que nous avons examiné dans le chapitre précédent, ni chez le fils de ce dernier, Yusof Richard que nous allons étudier dans le prochain chapitre.

Chapitre 5

Yusof Richard et ses ouvrages de français

Dès la mort de Jules Richard en mai 1891, son fils aîné Yusof Richard succède à son père en tant qu'enseignant de français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*). Au départ, il enseigne à partir des deux éditions du manuel de son père, mais très vite il retrouve ses manches et rédige son propre manuel qui sort en 1894. Une deuxième édition, révisée et augmentée, verra le jour en 1903. Quelles sont les caractéristiques de ces ouvrages et en quoi ces deux éditions du manuel de Yusof Richard diffèrent de celles de son père ainsi que des deux volumes du manuel de Mozayyen od-Dowle ? Questions auxquelles le présent chapitre tente de répondre tout en analysant, sur différents points grammaticaux et méthodologiques, les deux éditions du manuel de Yusof Richard ainsi qu'en examinant la biographie de ce dernier en tant qu'enseignant franco-persanophone pionnier de *Dâr ol-Fonun*.

5.1. Biographie de Yusof Richard

Yusof (Joseph) Richard est le fils aîné de Jules Richard et le fruit de son mariage avec une iranienne au nom de Xoršid Beygom Xânom. Né le 13 décembre 1868 à Téhéran dans cette famille franco-persane, Yusof Richard a eu également une éducation mixte, réalisée entièrement en Iran. En 1888, alors qu'il était âgé de 22 ans, il prit la tête d'un comité responsable de la propagation de l'enseignement du français en Iran. Ce comité dépendait de l'Alliance française, fondée en 1882 à Paris (Nâtegh 1996 : 84).

Après la mort de Jules Richard en 1891, son titre de « Khân » fut accordé à son fils Yusof qui devint aussi l'enseignant du français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*). En 1892, en raison de l'augmentation du nombre des apprenants iraniens du français langue étrangère, inscrits au sein de l'Alliance française à Téhéran, Yusof Richard qui portait alors le titre honorifique de *Mo'addab ol-Molk*, « le



Yusof Richard vers 1930

Écriture en bas de l'image :
Mosiyow Rišâr Khân

Source : (Qâsemipuyâ 1998 : Pl. 14)

partie du discours de la grammaire de ses deux éditions à la présentation des déterminants sous le terme *déterminatif*.

Selon Yusof Richard (1894 : 126 ; 1903 : 112-113), les déterminatifs, « exprimés seuls, n'ont pas une signification parfaite. [...] La fonction du déterminatif est d'accompagner le substantif pour en déterminer la signification en y ajoutant l'idée que ce déterminatif comporte ». Les termes déterminatifs, toujours selon lui, sont variables en genre et en nombre et quand ils sont exprimés seuls, ils n'ont pas de signification complète (Richard 1894 : 126 ; Richard 1903 : 112).

Dans les deux éditions de son manuel, Yusof Richard divise la classe grammaticale du déterminatif en cinq sous-classes, appelées espèces de déterminatifs : *défini*, *possessif*, *démonstratif*, *numéral* et *indéfini*. Il les présente plutôt du point de vue morpho-phonologique dont nous parlerons ci-après.

a) Déterminatif défini

Aucune définition concernant l'intitulé de cette première espèce du *déterminatif*, nommée *déterminatif défini* par Yusof Richard, ne figure dans son manuel. L'auteur présente seulement les trois termes *le*, *la*, *les* comme déterminatifs définis et dit qu'ils n'ont pas de variétés mais ils sont variables en genre et en nombre. Les déterminatifs définis, selon Yusof Richard, connaissent deux phénomènes morpho-phonologiques : l'élision et la contraction. (Richard 1894 : 12, 159 ; Richard 1903 : 9, 130).

Pour ce qui concerne la contraction du *déterminatif défini*, Yusof Richard explique qu'elle est formée « Lorsque le déterminatif défini est accompagné de l'une des prépositions de et à, devant tout mot qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, de le se contracte en du et à le en au, au singulier, comme : du livre, pour de le livre ; au livre, pour à le livre, etc. et de les se contracte toujours en des, et à les toujours en aux au pluriel devant toute espèce de mots : des livres, aux grands livres des enfants, des petits enfants » (Richard 1894 : 128 ; Richard 1903 : 113). Nous pouvons critiquer cette explication de Yusof Richard en disant qu'il ne précise pas que les déterminants *l'* et *la* n'ont pas de forme contractée.

En ce qui concerne l'élision du *déterminatif défini*, elle a lieu, selon Yusof Richard (1894 : 127 ; 1903 : 113) « pour euphonie, devant tout mot, substantif ou autre, qui commence par une voyelle comme l'enfant pour le enfant ; l'aimable enfant, pour le aimable enfant, l'eau pour la eau ; l'autre plume pour la autre plume, etc. ». Il faut noter que cette explication de

Yusof Richard est incomplète pour deux raisons : premièrement, il ne mentionne pas que le *déterminant défini* au pluriel, *les*, ne peut pas être élide ; deuxièmement, il indique seulement que les déterminants définis s'élient devant une voyelle, tandis que ces déterminants sont également éliés devant un *h* muet.

b) Déterminatif possessif

La deuxième espèce du *déterminatif* s'intitule *déterminatif possessif*. Sans fournir une définition quelconque à propos de cet intitulé, Yusof Richard fournit seulement une liste des déterminants possessifs classifiés en genre (voir fig. 11). Selon lui, cette espèce du *déterminatif* n'a pas de variété et ses déterminants sont variés en genre et en nombre (Richard 1894 : 159 ; Richard 1903 : 130).

Dans son analyse morpho-phonologique, Yusof Richard met l'accent sur le phénomène de l'euphonie du déterminatif possessif qui consiste, selon lui, « en l'emploi de mon, ton, son, au lieu de ma, ta, sa, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ; comme : mon orange, pour ma orange, etc. » (Richard 1894 : 128-129 ; Richard 1903 : 114).

mon (مذکر)	mon (مؤنث)	notre (جمع)	ما
ton	ta	votre	شما
son	sa	leur	آنها
le livre	la plume	l'encre	کتاب
mon livre	ta plume	son encre	کتاب من
notre enfant	leur élève		بچه ما
mes livres	vos livres		کتابهای من
les plumes	vos plumes		قلمهای شما
ses élèves	leurs élèves		شاگردهای آنها

Fig. 11 : Y. R., 1^{ère} éd., 1894 : 14

c) Déterminatif démonstratif

La troisième espèce du *déterminatif* est désignée par le terme *déterminatif démonstratif*. Sans aucune définition du terme, Yusof Richard fournit une liste des déterminants démonstratifs, sans les classer en genre ou en nombre (voir fig. 12). Selon lui, ces déterminants n'ont pas de variétés et sont modifiés en genre et en nombre (Richard 1894 : 159 ; Richard 1903 : 130).

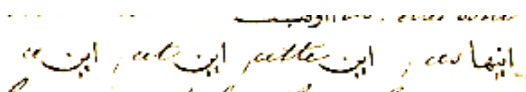


Fig. 12 : Y. R., 1^{ère} éd., 1894 : 15

Selon Yusof Richard, le déterminant *ce* subit le phénomène d'euphonie qui « consiste en l'addition d'un *t* à ce devant un mot, substantif ou autre, qui commence par une voyelle :

cet enfant, pour ce enfant ; cet aimable enfant pour ce aimable enfant, etc. » (Richard 1894 : 129 ; Richard 1903 : 114). Nous pensons que cette analyse morpho-phonologique pourrait induire les apprenants en erreur, car Yusof Richard ne mentionne pas le genre masculin des noms devant lesquels le terme *cet* s'emploie. Ce qui est également le cas du manuel de Mozayyen od-Dowle mais pas de celui de Jules Richard. Celui-ci, contrairement à son fils et à Mozayyen od-Dowle, en mettant l'accent sur le genre des noms, précise que le mot *cet* se place devant un *nom masculin* commencé par une voyelle ou par un *h* muet (Richard 1854 : 31 ; Richard 1858 : 39).

Nous supposons que Jules Richard, auteur français, grâce à sa langue maternelle, le français, exprime systématiquement la distinction le féminin et le masculin et indique le genre des noms devant lesquels il faut utiliser *cet* au lieu de *ce*. Alors que Mozayyen od-Dowle, auteur iranien, et Yusof Richard, auteur franco-iranien, à cause de leur langue maternelle, le persan, qui ne possède pas de genre, ne précisent pas dans leurs explications le genre des noms devant lesquelles s'emploie le terme *cet*.

d) Déterminatif numéral

Pour la quatrième espèce du *déterminatif*, intitulée *déterminatif numéral*, il n'y a ni une définition quelconque concernant cet intitulé ni une liste des déterminants numéraux dans le manuel de Yusof Richard. Celui-ci la présente en s'inspirant de l'*Orthographe française* de son père, dans laquelle Jules Richard mentionne l'article indéfini (*un, une*) et les numéros cardinaux comme déterminatif numéral (voir fig. 13).

34. Déterminatif numéral.		حرف تکرار عددی	
فرد		جمع	
1. masculin	un	2. masculin	deux
1. féminin	une	2. féminin	deux
3. masculin	trois	3. féminin	trois
4. masculin	quatre	4. féminin	quatre
5. masculin	cinq	5. féminin	cinq

Fig. 13 : J. R., 1882 : 14

Dans le tableau synoptique de son manuel, Yusof Richard mentionne que les déterminants numéraux n'ont pas de variétés et qu'ils sont variables en genre et en nombre (Richard 1894 : 159 ; Richard 1903 : 130). Il y mentionne également qu'un déterminant numéral, sur le plan syntaxique, peut être considéré comme substantif avec la valeur d'un nom, à titre d'exemple « le quatre du mois » et comme qualificatif tel que « Abbas II (pour deuxième) » (Richard 1894 : 160, 164 ; Richard 1903 : 131, 134).

1903 : 130, 134). Ces pronoms, selon lui, peuvent prendre la place d'un groupe nominal et être ainsi employés comme sujets, à titre d'exemple « qui, dans : qui est venu ? » (Richard 1894 : 162, 168 ; Richard 1903 : 131, 137).

e) Pronom indéfini

La cinquième et dernière espèce du *pronom* se nomme *pronom indéfini*. Contrairement à son père et à Mozayyen od-Dowle, Yusof Richard sans aucune explication sur le nom de cette espèce du *pronom*, la divise en cinq sortes suivantes :

- « Pronoms indéfinis simples, comme : Tout, toute, etc. ; tel, telle, etc. ; quiconque, même, etc. » ;
- « Pronoms indéfinis composés, comme : Quelqu'un, l'un, l'autre, l'un et l'autre, tout le monde, etc. » ; « Élision : l'un et l'autre » ;
- « Pronoms indéfinis interrogatifs, comme : quel, lequel, qui, que et quoi » ;
- « Pronoms indéfinis négatif, comme : rien, personne, nul, etc. » ;
- « Locutions de pronoms indéfinis, comme : Celui qui, lequel que ce soit ; qui est-ce qui ; nulle part, etc. » (Richard 1894 : 143-144, 161, 163 ; Richard 1903 : 122, 130, 134).

Du point de vue morpho-phonologique, Yusof Richard rend sensibles les apprenants au fait que les pronoms indéfinis connaissent le phénomène de l'euphonie et cite comme exemple « l'on dans : l'on vient ». Dans cet exemple « l'on » signifie « l'homme » et « l' » euphonique est une survivance de l'article au cas sujet « l'on » pour éviter le hiatus « si l'on ». Sur le plan syntaxique, aux yeux de Yusof Richard, les pronoms indéfinis peuvent fonctionner comme complément. Ainsi, selon lui, le terme « quelqu'un dans : c'est pour quelqu'un [...] est complément de *pour* » (Richard 1894 : 162, 169 ; Richard 1903 : 131, 137).

5.6.1.5. Verbe

La cinquième partie du discours ou « sorte de mot » selon Yusof Richard, s'intitule *verbe*. Contrairement à Jules Richard et à Mozayyen od-Dowle qui présente cette classe grammaticale par le biais des phrases courtes et séparées sans aucune explication supplémentaire, Yusof Richard l'explique à travers 33 questions/réponses dont six sont consacrées à la morphologie du *verbe*. Quant aux 27 questions/réponses restantes, elles traitent le *verbe* sur les plans sémantique et syntaxique. Yusof Richard présente également

quelques points grammaticaux sur cette partie du discours dans le tableau synoptique de son manuel dont nous parlerons dans les pages qui suivent.

Selon Yusof Richard (1894 : 144, 145 ; 1903 : 122, 123), le verbe est « un mot qui déclare l'effet causé par un être ou une chose, c'est-à-dire par un sujet quelconque » qui produit « l'effet déclaré par le verbe ». Il cite comme exemple : « Pierre écrit une lettre. [Dans cette phrase], Pierre est l'être qui produit l'effet d'écrire la lettre, par conséquent sujet du verbe écrire ». Dans cette définition sémantico-fonctionnelle, le *verbe* est exposé comme étant l'*effet* issu du sujet représentant la *cause*. Cette définition nous semble incomplète car le *verbe* y est défini comme mot qui déclare seulement une action faite par le sujet. Alors que le *verbe* peut également exprimer une action subie par un sujet ou l'état d'un sujet. Dans ce dernier cas, le *verbe* relie l'attribut au sujet.

Sur le plan syntaxique, selon Yusof Richard, les verbes peuvent être utilisés :

- « Abstractivement, comme faire, dans : il fait beau, il se fait tard » ;
- « Substantivement, comme dire, dans : le dire des témoins » ;
- « Réfléchivement, comme louer et faire, dans : se louer, se faire prier » ;
- « Transitivement, comme parler, dans : il parle le persan » ;
- « Intransitivement, comme manger, dans : il mange peu » ;
- « Absolument, comme : dussé-je perdre, et dans : advienne que pourra, où dussé-je, mode subordonné est mode absolu, et advienne, mode subordonné, employé absolument, et pourra, mode absolu, employé subordonnément » ;
- « Subordinativement, comme : sortira, mode absolu qui est mode subordonné dans : je crois qu'il sortira » ;
- « Interjectivement, comme : vive le roi ! Dieu garde ! etc. » (Richard, 1894 : 162, 166-167 ; Richard, 1903 : 133, 135-136).

Sur le plan morpho-phonologique, Yusof Richard (1894 : 162, 166 ; 1903 : 133, 135) précise que le *verbe* peut connaître deux phénomènes :

- « élision » comme dans les mots « s'entr'ouvrir, s'entr'aider, etc. » ;
- « euphonie » comme « parle-t-il ? ira-t-elle ? vas-y ; cueilles-en ».

Il mentionne également que le *verbe* peut être *défectif*, *régulier*, *irrégulier*, *affirmatif*, *négatif*, *interrogatif* (Richard 1894 : 162, 166 ; Richard 1903 : 133, 135). Toutefois, il ne fournit aucun exemple sur ces termes grammaticaux.

Conclusion

Fondée probablement sur le modèle turc, l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) de Téhéran, inaugurée le 28 décembre 1851, est à l'origine de nombreux changements socioculturels en Iran. Les professeurs européens de cet établissement, embauchés par le gouvernement iranien, pour une première fois dans l'histoire de l'éducation du pays, devaient pour leur enseignement utiliser le français comme langue véhiculaire. Cela offrit à cette langue une occasion en or pour installer sa suprématie en tant que première langue occidentale dont l'apprentissage fut alors intégré dans le système d'éducation d'État. L'enseignement du français devint ainsi indispensable au sein de cet établissement.

Dans notre thèse, nous avons examiné cet enseignement depuis l'inauguration de *Dâr ol-Fonun* jusqu'au mouvement constitutionnaliste de 1906 à travers l'analyse historique comparative de six manuels publiés durant cette période, dont le premier a vu le jour en janvier 1854 et le dernier date de 1903. L'ensemble de ces manuels résulte des efforts accomplis par trois enseignants : Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard.

- Jules Richard, professeur français dont la langue maternelle était le français, ne maîtrisait pas le persan, et avait besoin d'un traducteur iranien pour rédiger les deux éditions de son manuel ;
- Mozayyen od-Dowle, professeur iranien dont la langue maternelle était le persan, a appris le français comme langue étrangère en Iran et l'a perfectionné en France ;
- Yusof Richard, fils aîné de Jules Richard, fruit d'un mariage mixte, professeur franco-iranien qui maîtrisait les deux langues, le français et le persan.

Ainsi dans notre étude, nous étions face à trois auteurs, pionniers de l'enseignement du français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*), avec des niveaux différents de connaissance en langue et culture française et persane. L'analyse de leurs manuels nous a montré que déjà les titres étaient révélateurs d'une évolution externe :

- *Éléments de grammaire française*, manuel de Jules Richard, publié en 1854, titre courant aux XVIII^e et XIX^e siècles, témoigne de la méthodologie traditionnelle dont la partie fondamentale est l'enseignement de la grammaire. Pour ce qui est la ressemblance entre ce titre et celui de l'ouvrage du célèbre grammairien Charles François Lhomond, comme nous l'avons pu montrer dans le présent travail, elle s'arrête au titre, car le contenu des deux ouvrages est complètement différent.

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Zahra NASIRI MOGHADDAM

Les pionniers de l'enseignement du français à l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) de Téhéran au XIX^e siècle :

Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard.

Analyse historique comparative des premiers manuels d'apprentissage du français publiés de 1854 à 1903

Résumé en français

Fondée probablement sur le modèle turc, l'École Polytechnique (*Dâr ol-Fonun*) de Téhéran, inaugurée le 28 décembre 1851, est à l'origine de nombreux changements socioculturels en Iran. Par le biais de cet établissement, l'enseignement du français fut intégré pour la première fois dans le système d'éducation d'État. Les trois premiers enseignants de cette langue à *Dâr ol-Fonun*, Jules Richard, Mozayyen od-Dowle et Yusof Richard, en rédigeant leurs manuels bilingues français-persans ont laissé leurs empreintes dans l'enseignement du français langue étrangère en Iran dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. La présente étude tente d'effectuer une analyse historique comparative de ces premiers manuels d'apprentissage du français sur les plans graphophonologique, grammatical, de la terminologie grammaticale, de l'exercice et enfin, de la méthodologie didactique. Le premier de ces manuels date de 1854 et le dernier remonte à 1903.

Mots clés

Iran, Perse, Qâjâr, *Dâr ol-Fonun*, Enseignement, Éducation, Français, Manuel, Didactique, Jules Richard, Mozayyen od-Dowle, Yusof Richard, Grammaire, Orthographe, Terminologie grammaticale, Méthodologie en didactique des langues, Méthode, Dialogues, langues français-persane, XIX^e siècle

Résumé en anglais

Probably created after the Turkish model, the Polytechnic School (*Dâr ol-Fonun*) in Tehran, opened on 28 December 1851, is the foundation of numerous socio-cultural changes in Iran. Through this institution, the teaching of French was integrated for the first time in the public educational system. The first three teachers of this language at *Dâr ol-Fonun*, Jules Richard, Mozayyen od-Dowle and Yusof Richard, writing their bilingual French-Persian manuals left their mark on the teaching of French as a foreign language in Iran in the second half of the 19th century and the beginning of the 20th century. The present study attempts to realise a comparative historical analysis of these first French manuals, from the point of view of graphophonology, grammar, grammatical terminology, exercise and finally of the didactical methodology. The first of these manuals dates from 1854 and the last one dates back to 1903.

Keywords

Iran, Persia, Qâjâr, *Dâr ol-Fonun*, Teaching, Education, French, Manual, Didactic, Jules Richard, Mozayyen od-Dowle, Yusof Richard, Grammar, Orthography, Grammatical terminology, Methodology in didactic of languages, Method, Dialogs, French-Persian languages, 19th century